2. Matériels de sécurité

Matériel de sécurité

Le matériel de sécurité doit être :

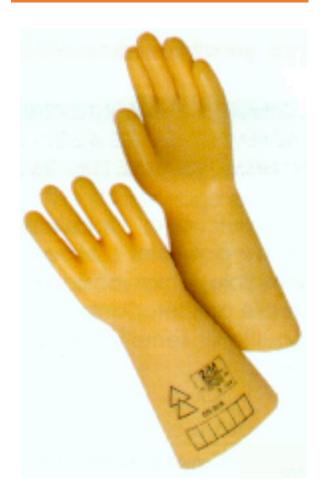
- Conforme aux normes françaises de fabrication
- Vérifié périodiquement par une personne compétente, et ces vérifications doivent être consignées sur un registre

Le Personnel utilisateur doit :

- S 'assurer lui-même du bon état des matériels mis à sa disposition
- Signaler toute anomalie constatée à la personne compétente

Matériel de sécurité spécifique aux électriciens

Gants isolants









Matériel de sécurité spécifique aux électriciens

Casque isolant et antichoc

PROTECTION

- Contre les risques de chocs mécaniques
- Contre les risques de chocs électriques

UTILISATION

- Chantiers, fonderies, locaux exigus,...
- Travaux ou interventions au voisinage de pièces nues sous tension situées à proximité de la tête

Lorsque seul le risque électrique existe, le casque peut être remplacé par une coiffe isolante

Matériel de sécurité spécifique aux électriciens

Des écrans faciaux anti – UV

Risques au niveau des yeux :

- Ultraviolets
- Projections de particules

Les écrans faciaux doivent être portés obligatoirement :

- lors des travaux ou interventions au voisinage
- lors des étapes sous tension des interventions
- lors des opérations de contrôle, essais, mesurages
- lors de la mise en place des dispositifs de mise à la terre et en court-circuit







Matériel de sécurité spécifique aux électriciens

Tabourets et tapis isolants





En cours d'utilisation

- Se placer au centre du tabouret ou du tapis
- Éviter tout contact avec des masses métalliques

Equipements de Protection Collective

Les écrans de protection (nappe isolante, tôle épaisse mise à la terre...),

Le balisage et une pancarte d'avertissement de travaux.

Délimiter l'emplacement de travail par un balisage et une pancarte d'avertissement de travaux (responsabilité du BR, B2, B2V essais, H2V, H2V essais,...).



Les Equipements Individuels de Sécurité (EIS)

Un tapis ou tabouret isolant

Attention à la tension nominale des ouvrages ! L'isolation par rapport au sol doit être assurée.



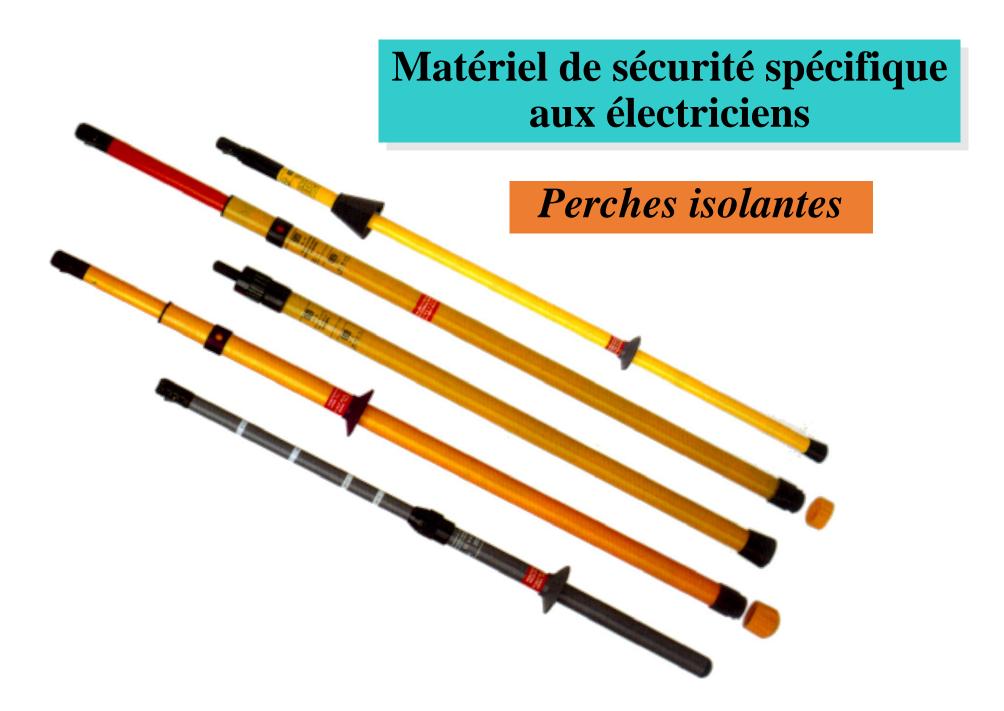
Le macaron de consignation Les cadenas et Les étiquettes de consignation



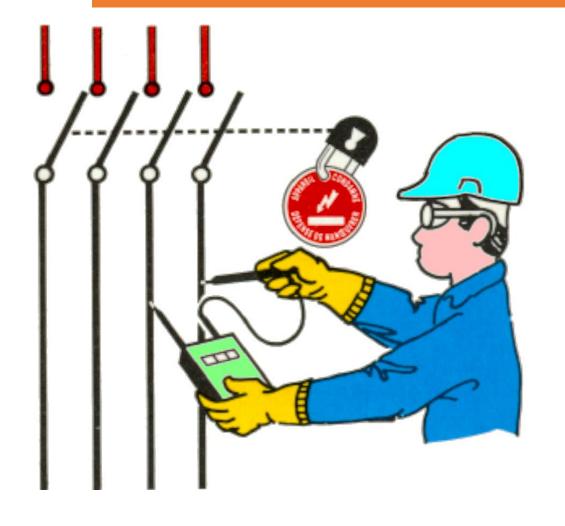




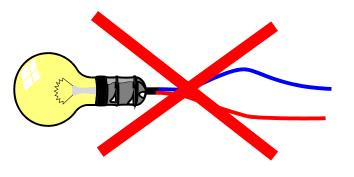




Vérificateurs portatifs d'absence de tension



Il est interdit d'utiliser une lampe montée sur douille à bouts de fils...!





Le dispositif de MALT et CCt

Cette opération permet de se prémunir contre les risques dus aux tensions induites, aux condensateurs chargés, aux réalimentations éventuelles

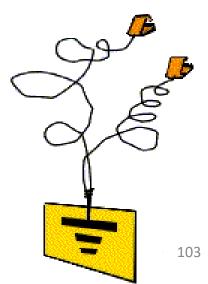
La mise à la terre (MALT) et en court-circuit (CCT) est facultative sur les installations en BT

Elle est obligatoire sur un long câble BT et en HT.

Le raccordement se fait aux points de séparation de l'ouvrage concerné et au plus près de la zone de travail. Le raccordement se fait d'abord sur le circuit de terre, puis sur tous les conducteurs actifs (neutre compris), au plus près de la zone de travail





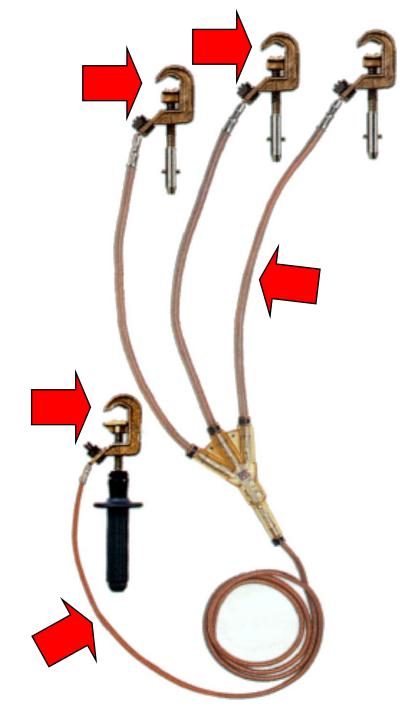




Dispositifs mobiles de mise à la terre et en court-circuit

Ils doivent être adaptés :

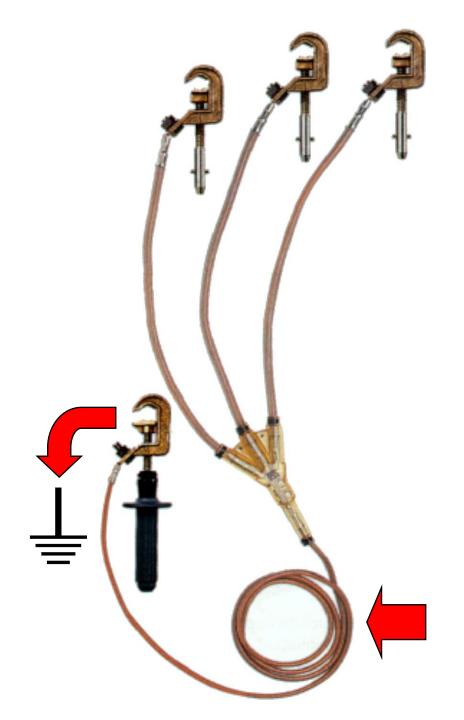
- A la tension nominale de l'ouvrage
- Au courant de court-circuit présumé au point d'installation



Dispositifs mobiles de mise à la terre et en court-circuit

Mise en place:

• S'assurer que les pièces de contact et les conducteurs sont en bon état

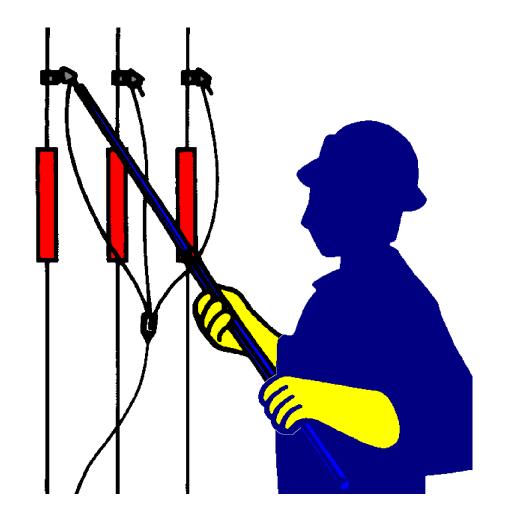


Dispositifs mobiles de mise à la terre et en court-circuit

Mise en place (suite):

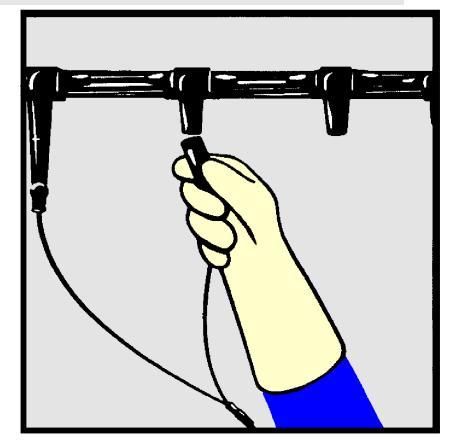
- Si le conducteur du dispositif est placé sur un touret, le dérouler complètement
- Connecter le câble de terre du dispositif au circuit de protection du poste ou de l'armoire

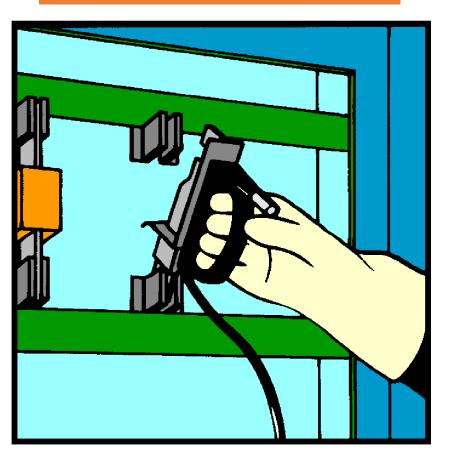
Dispositifs mobiles de mise à la terre et en court-circuit



En HT et BT, utiliser des perches isolantes pour fixer les pinces sur chacun des conducteurs

Dispositifs mobiles de mise à la terre et en court-circuit





En BT, utiliser des gants si la fixation des pinces est faite à la main



• Leur bon état et leur fonctionnement doivent être vérifiés avant chaque usage

• L'emploi de gants isolants est obligatoire en cas de risques de contacts directs

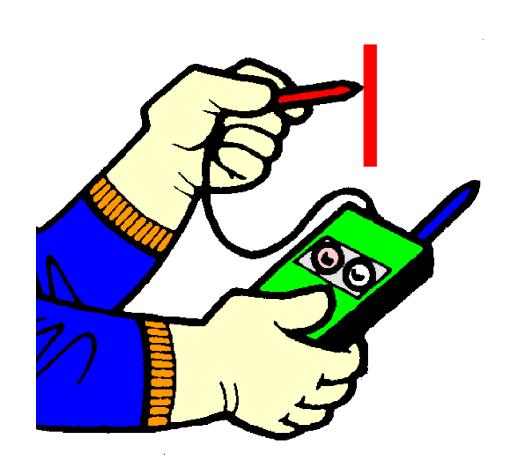


Utilisation d'une pince ampèremétrique



- Raccorder l'appareil à la pince
- Introduire la pince autour du conducteur
- Fermer progressivement la pince
- Après la mesure, n'interrompre la continuité du circuit secondaire qu'après avoir retiré la pince

Accessoires de raccordement



Les cordons de mesurage doivent être :

- Tenus en bon état
- Vérifiés avant chaque utilisation
- De couleurs différentes

Accessoires de raccordement



Les PARTIES CONDUCTRICES

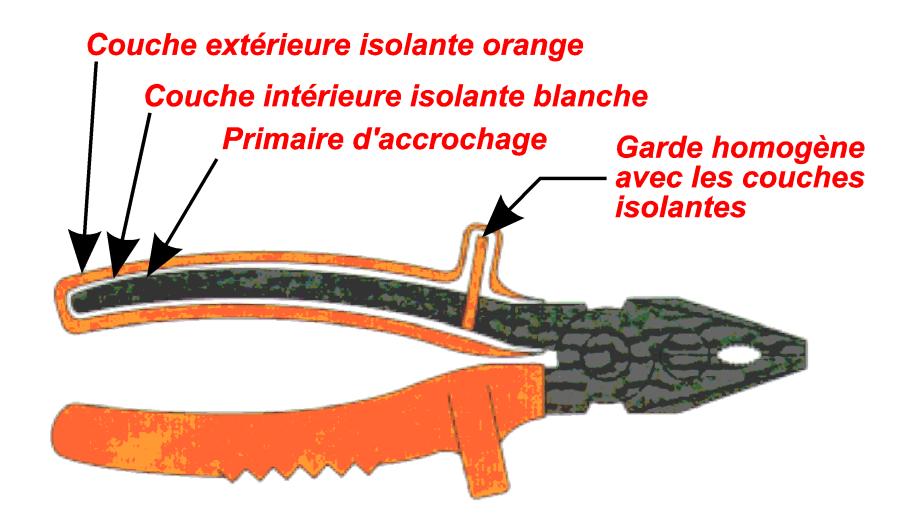
doivent être réduites au strict minimum (pointes de touche, griffes)

Les FICHES BANANES doivent être à manchon

rétractable



Outils isolants à main



Lunettes et écrans faciaux

UTILISATION

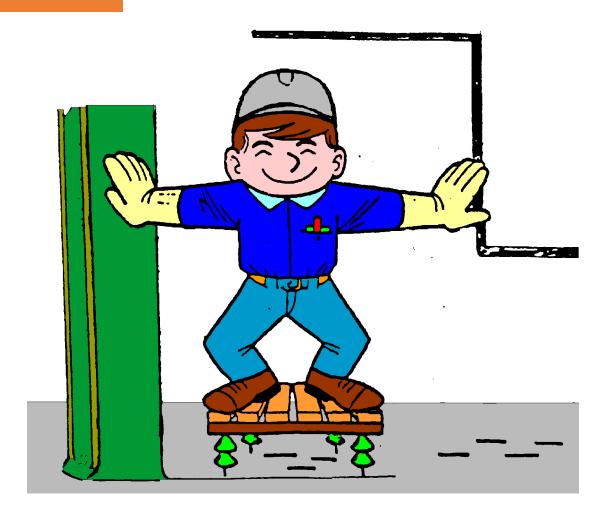
- Travaux ou interventions au voisinage de pièces nues sous tension
- Contrôles, essais, et mesurages
- Mise en place des dispositifs de mise à la terre et en court-circuit

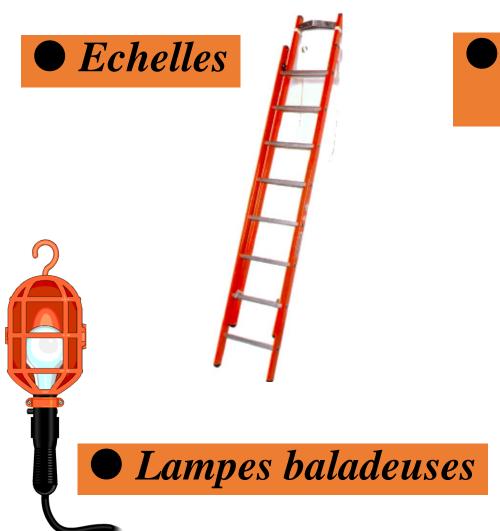
PROTECTION

- Contre l'éblouissement dû aux arcs (lunettes teintées)
- Contre la projection de métal en fusion

Vêtements

- Secs
- Recouvrant totalement les bras et les jambes
- Ne comportant pas de parties conductrices
- En coton de préférence
- Une coiffe isolante





Outils électriques portatifs à main

